

## Conseil d'établissement École Vents- et-Marées et Desbiens

### Procès-verbal

Rencontre du 6 octobre 2025, 19 h  
Endroit : école Vents-et-Marées

#### Sont présents :

Jessica Poirier  
- Meghan Vézier  
- Marie-Ève Giguère  
- Paméla Bélanger (membre substitut)  
- Marc Michaud  
(membre de la communauté)

- Sylvie Bouchard  
- Sabrina Thériault  
- Geneviève Beaulieu  
- Caroline Lévesque  
- Sophie Gagnon  
- Alain Bellavance  
- Audrey Ouellet  
- Lisa-Marie Claveau (parent présent)

#### Sont absents:

- M. Sébastien Dumont  
- Vanessa Larouche  
- Frédérique Grenier-Tardif  
- Gino Dubé

Sujet à discuter	Description	Suivi à donner
<b>1. Accueil de la direction</b>	Mme Caroline Lévesque souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification du quorum. La séance peut ainsi être légalement tenue.	
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour par la présidente de CÉ</b>	Aucune lecture, tous ont reçu par courriel l'ordre du jour avant la rencontre. Ajout d'un sujet au varia : le budget du CÉ.	

	<p><b>L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est proposée par Mme Caroline Lévesque et appuyée par Mme Sabrina Thériault; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</b> [CE2025-10-001]</p>	
<b>3. Approbation du procès-verbal de la réunion du CÉ du 22 septembre 2025</b>	<p>Puisque nous avons reçu l'ordre du jour par courriel avant la rencontre, nous ne procédons pas à la lecture.</p> <p><b>Suivi de la dernière rencontre</b></p> <p>« Le passage piéton à Cacouna » : Mme Caroline Lévesque précise qu'elle a fait le suivi de son entretien avec un membre de l'équipe des ressources matérielles. Elle suggère aux membres de mettre sur papier des options à proposer dans le cadre d'une demande au CSS.</p> <p>Puisque le terrain devant l'école est une propriété du CSS, nous avons plus d'options dans l'aménagement de cette partie. Nous devons déterminer ce que nous voulons. Est-ce un sens unique, une nouvelle signalisation, une rue piétonne ?</p> <p>Dans un deuxième temps, nous devons faire une démarche auprès de la municipalité pour le passage piéton. Mme Jessica a écrit une lettre que nous ferons parvenir à la municipalité pour demander aux responsables de rendre le secteur plus sécuritaire devant l'école Vents-et-Marées.</p> <p>Les suggestions des parents seront entendues. Par exemple : faire ajouter des dos d'âne, un sens unique ou ajouter un arrêt.</p> <p><b>Appuyé par Mme Sabrina Thériault, le procès-verbal du 22 septembre dernier est adopté à l'unanimité.</b> [CE2025-10-002]</p>	<p>La lettre que Mme Jessica Poirier a écrite sera envoyée à la municipalité.</p> <p>Après la discussion avec la municipalité, la direction et la présidente du CÉ feront des suivis par courriel aux membres.</p>

<p><b>4. Informations de la direction d'établissement: - Projet éducatif (art. 74 LIP)</b></p>	<p>1. Pour faire le suivi sur le parc-école de Desbiens, Mme Caroline mentionne que nous avons l'autorisation d'effectuer des achats en 2025-2026 qui ne nécessitent pas d'excavation ni d'infrastructure de ciment. À partir du plan déposé, nous devons prioriser les achats de modules, balançoires, mobiliers urbains, etc.</p> <p>Le budget est d'environ 100 000\$ en plus d'un autofinancement de 17 000\$.</p> <p>Les membres de l'équipe-école seront consultés, les parents seront aussi consultés par les membres sur le conseil d'établissement.</p> <p><b>Suggestions des parents</b></p> <p>Il a été suggéré de vérifier auprès de la compagnie qui a fourni le matériel urbain du parc municipal pour assurer une certaine uniformité entre les mobiliers et modules.</p> <p>Il a aussi été suggéré par des parents de relancer des entreprises, de trouver de donateurs ou de faire une campagne de financement; il est aussi suggéré de voir à l'implication possible des parents dans le projet.</p> <p>2. Mme Caroline mentionne la participation des élèves, avec les éducatrices au service de garde, dans la réalisation du projet pour le Marché de Noël à Desbiens. Le Marché se tiendra le 16 novembre prochain. Nous solliciterons la participation des parents pour la présence au kiosque, entre 10 h et 16 h.</p> <p>En lien avec la suggestion des parents du CÉ 24-25, nous vendrons à petits prix les livres élagués de la bibliothèque.</p>	<p>1. La direction relancera le comité et les entreprises. Nous pourrions aussi parler du projet dans les journaux.</p> <p>La direction fera la vérification de l'affichage pour l'utilisation du parc-école.</p> <p>La direction relancera la municipalité pour une rencontre.</p> <p>2. Une invitation sera envoyée aux parents prêts à donner du temps pour le kiosque du 16 novembre.</p>
--	--	---

	<p>Des décorations seront faites par les élèves. L'argent ainsi ramassé servira à payer le déjeuner de Noël pour les enfants de l'école Desbiens.</p>	
<b>5. Adoption des règles de régie interne (art. 67 LIP) (lecture à faire individuellement avant la rencontre)</b>	<p>Puisque nous avons reçu les règles de régie internes par courriel avant la rencontre, nous ne procéderons pas à la lecture. En page 4, une phrase est à corriger: <i>Les rencontres auront lieu en alternance à l'école Desbiens et à l'école Vents-et-Marées.</i></p> <p><b>Appuyée par Mme Audrey Ouellet; les règles de régie interne sont modifiées conformément à la demande et adoptées à l'unanimité. [CE2025-10-003]</b></p>	Correction faite dans le document des règles de régie interne.
<b>6. Utilisation des locaux (art. 93 LIP)</b>	Mme Caroline Lévesque présente l'utilisation des locaux.	
<b>7. Approbation de l'actualisation du plan de lutte (art. 75.1 LIP)</b>	<p>Mme Audrey Ouellet, psychoéducatrice à l'école Vents-et-Marées, présente les grandes lignes du plan de lutte 2025-2026. Considérant l'ampleur du document qui doit être complété par les écoles, une version abrégée sera disponible pour les parents au début du mois de décembre sur le site de l'école. Il sera quand même partagé avec les membres du CÉ, mais sera approuvé en décembre.</p> <p>À la demande de la présidente, la version complète sera envoyée aux membres pour une lecture plus approfondie. Il est suggéré de faire l'approbation à la prochaine rencontre du CÉ.</p>	<p>La secrétaire du CÉ enverra le plan de lutte aux membres par courriel.</p> <p>Les membres pourront ensuite lui faire parvenir leurs questions et commentaires.</p>

<b>8. Information: Tableau des évaluations annuelles 25-26 (art. 96.13 (4) LIP)</b>	<p>Le tableau des évaluations annuelles est déposé dans la section Programme - Normes et modalités du site de l'école.</p> <p><b>Appuyé par Mme Sabrina Thériault, le tableau des évaluations annuelles 25-26 (art. 96.13 (4) LIP) est adopté à l'unanimité. [CE2025-10-004]</b></p>	
<b>9. Approbation: Dérangements pédagogiques (art. 87)</b>	<p><b>Présentation des activités pédagogiques qui impliquent un dérangement à l'horaire habituel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cueillette de citrouilles à L'Isle-Verte, 10 octobre (Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année)</li><li>- Cinéma Princesse de Rivière-du-Loup, 7 ou 21 novembre (Préscolaire 4 ans à 6<sup>e</sup> année)</li><li>- Centre culturel Berger – Un nuage dans mon ventre, 19 novembre (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année Desbiens et Cacouna)</li><li>- Centre culturel Berger – Jules et Joséphine, 25 février (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année Desbiens et Cacouna)</li></ul> <p><b>Appuyés par Mme Audrey Ouellet, les dérangements pédagogiques (art. 87) sont adoptés à l'unanimité. [CE2025-10-005]</b></p>	
<b>10. Approbation des Contenus obligatoires en éducation à la sexualité</b>	<p>Mme Caroline Lévesque explique les contenus obligatoires à enseigner aux élèves du préscolaire. Pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, les contenus sont prévus dans le programme du CCQ.</p> <p>Le tableau est présenté aux membres.</p> <p><b>Appuyés par Mme Paméla Bélanger, les contenus obligatoires en éducation à la sexualité sont approuvés. [CE2025-10-006]</b></p>	

<b>11. Adoption: Budget autofinancé</b>	<p>Mme Caroline Lévesque mentionne que pour des raisons hors de notre contrôle nous ne pouvons présenter le budget. Le CSS attend toujours des recommandations du ministère pour finaliser le budget. Ce point sera reporté à la rencontre du CÉ de décembre.</p> <p>Si nous devons approuver ce budget avant décembre, nous planifierons une rencontre pour respecter le délai.</p>	
<b>12. Adoption: Budget école 2025-2026</b>	Ce point est reporté au prochain CÉ étant donné que la direction n'a pas les informations.	
<b>13. Suivi du représentant au comité de parents</b>	<p>Mme Jessica Poirier nous informe que la rencontre aura lieu demain à Rivière-du-Loup. Elle demande aux membres s'ils ont des sujets qu'ils voudraient aborder ou des suggestions à faire.</p> <p>Il est suggéré par Mme Sophie Gagnon que la conférencière Mme Caroline Quarré donne une formation sur la prévention numérique : Outils pour gérer les écrans à l'école et à la maison.</p>	
<b>14. Informations de la responsable du service de garde</b>	<p>Mme Sylvie Bouchard nous rappelle que vendredi aura lieu la journée pédagogique avec la sortie à la Ferme Benovan.</p> <p>Elle nous informe que les éducatrices du service de garde de Cacouna ne constatent que du positif avec le nouveau fonctionnement du service de garde. Ce dernier permet une utilisation optimisée des locaux avec deux vagues de dîners, ce qui encourage la collaboration entre les éducatrices et assurer une plus grande sécurité des élèves.</p>	

	<p>En son nom et au nom de plusieurs de ses collègues, Mme Sabrina Thériault remercie Mme Sylvie et son équipe de leur ouverture face au changement et de leur capacité d'adaptation.</p> <p>Lors du prochain CÉ, deux points doivent être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les heures d'ouverture de Cacouna, différentes de celle de Desbiens, sont un enjeu pour certains parents.</li><li>- Un message sera envoyé aux parents qui demeurent à la maison lors de journée de tempête afin qu'ils respectent le ratio de présence. Le service de garde est ouvert pour ceux qui n'ont pas d'autres options lors des journées de tempête.</li></ul>	
<b>15. Informations des représentants du personnel enseignant</b>	Les enseignants transmettront l'information aux parents pour l'activité d'Halloween.	
<b>16. Informations des représentants du personnel professionnel</b>	Aucun point à discuter.	
<b>17. Varia</b>	<b>Budget du CÉ :</b> <p>Un montant de 750 \$ est attribué au budget de fonctionnement du CÉ. Il est proposé que l'autre 750 \$, qui demeure dans les écoles, soit utilisé pour des bourses aux élèves et pour l'achat de matériel proposé par ces derniers, par exemple pour du matériel pour la cour de récréation.</p>	

<b>18. Levée de l'assemblée</b>	<p>L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 35 par Mme Jessica Poirier que la séance soit levée.</p> <p>La proposition est appuyée par Mme Sophie Gagnon.</p>	
---------------------------------	--	--

---

Jessica Poirier, présidente

---

Caroline Lévesque, directrice